

# Sécurité en ligne

Conseils pour les adolescents



## Remerciements

Le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB) est un organisme sans but lucratif. Il a pour mandat d'offrir à la population du Nouveau-Brunswick des renseignements juridiques dans un langage simple. Le SPEIJ-NB reçoit des fonds et un soutien financier du ministère de la Justice du Canada, de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick et du Cabinet du procureur général du Nouveau-Brunswick.

Nous tenons à reconnaître et remercier notre partenaire, les Services aux victimes du ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick. Son expertise et son dévouement pour la production du matériel ont été essentiels à la réussite du présent projet. Nous souhaitons également remercier les intervenants qui ont travaillé à la correction et à l'amélioration des versions de travail du document, c'est-à-dire le Groupe de travail sur l'exploitation des enfants en ligne du Nouveau-Brunswick, et les jeunes de George Street Middle School.

Nous désirons remercier le Centre canadien de protection de l'enfance de nous avoir permis d'utiliser et/ou adapter leurs ressources provenant de leur site Web.

Ce livret ne contient toutefois pas l'énoncé complet de la loi en lien avec l'exploitation d'enfants par Internet. Par conséquent, si vous avez besoin de conseils de nature juridique, veuillez communiquer avec un avocat.

Publié par :



**Service public d'éducation  
et d'information juridiques  
du Nouveau-Brunswick**

Case postale 6000  
Fredericton (Nouveau Brunswick)  
E3B 5H1

Tel: (506) 453-5369

Courriel : [pleisnb@web.ca](mailto:pleisnb@web.ca)

[www.legal-info-legale.nb.ca](http://www.legal-info-legale.nb.ca)

<http://www.justicepourlesjeunesnb.ca/>

Avec la participation du :



**Ministère de la Sécurité publique  
Services aux victimes**

Case postale 6000  
Fredericton (Nouveau Brunswick)  
E3B 5H1

<http://www.gnb.ca/securitepublique>

ISBN: 978-1-4605-0383-6

mars 2014

Also available in English

# Table des matières

Indices que quelque chose ne va pas!	2
Soyez prudent sur Internet	6
Conseils pour une utilisation sûre de la technologie	7
Conseils pour télécharger et partager des images	8
Conseils de sécurité pour la rencontre en personne de gens rencontré en ligne	9
Obtenir de l'aide	10
Sites Web et ressources utiles	12



De nos jours, la plupart des adolescents passent du temps en ligne. L'Internet leur permet de communiquer avec leurs amis, d'utiliser les médias sociaux, de regarder des vidéos, d'écouter de la musique et bien plus encore. Bien que de telles activités soient en général amusantes et sécuritaires, il existe quand même certains dangers liés à l'utilisation d'Internet. Par exemple :

- Sur Internet, il est facile de prétendre quelque chose ou de se faire passer pour quelqu'un d'autre. Même si vous pensez clavarder avec une personne de votre âge, il se peut que vous communiquiez avec un adulte qui tente de vous exploiter en vous envoyant ou en vous demandant des photos de nature sexuelles.
- Des photos ou des vidéos que vous publiez en ligne ou annexe à un message texte peuvent être diffusées publiquement.
- Les adolescents peuvent croire qu'il n'y a rien de mal à envoyer des photos d'eux nus à leur petit ami ou leur petite amie, mais il est illégal pour toute personne, même vous, d'envoyer ou de recevoir des photos de nature sexuelles de quelqu'un de moins de 18 ans.

Le présent livret vous aidera à connaître la loi et à établir si quelque chose ne va pas lorsque vous êtes en ligne. Il présente des façons de prévenir les abus en ligne. Il contient également des conseils pour obtenir de l'aide si vous vivez une situation qui vous rend mal à l'aise, qui vous fait peur ou que vous trouvez louche.



# Indices que quelque chose ne va pas!

Quelle que soit la façon dont vous communiquez avec les autres par Internet, soyez conscient des moyens suivants qu'il est possible d'employer en ligne pour faire du tort à **une jeune personne âgée de moins de 18 ans**.

**Tromperie** : Méfiez-vous si quelqu'un tente de vous faire croire quelque chose qui n'est pas entièrement vrai.

**Tactiques d'intrusion** : Cela arrive lorsque l'on ne respecte pas votre espace personnel ou votre intimité ou que l'on vous pose des questions beaucoup trop personnelles. Les tentatives d'intrusion peuvent consister à tester les limites d'une personne en faisant des commentaires, posant des questions ou agissant de façon à les mettre mal à l'aise.

**Demandes de photos de nudité ou de nature sexuelle** : Il est illégal pour un adulte de poser des questions de nature sexuelle à un enfant à propos de ses parties génitales, de lui demander de retirer ses vêtements, de prendre des photos d'un enfant nu ou de demander à un enfant une photo de lui-même nu. Il est également interdit par la loi aux adultes ou aux personnes plus vieilles d'inciter un enfant à regarder ou à toucher ses parties génitales. Ces comportements peuvent survenir sur Internet ou dans la vraie vie. Ils sont considérés comme des agressions sexuelles d'enfants et sont illégaux. On peut aussi parler dans ce cas « **d'exploitation d'enfants par Internet** ».

**Rendez-vous pour avoir des relations sexuelles (ou prendre des drogues ou de l'alcool)** :

Un adulte ou une personne plus vieille peut utiliser l'Internet pour inciter un jeune à venir le rencontrer dans le but d'avoir des relations sexuelles avec lui. Cependant, le fait d'accepter le rendez-vous ne constitue pas un consentement

à avoir des relations sexuelles. Même si l'on ne vous force pas à prendre part à une activité sexuelle, il peut quand même s'agir d'exploitation.

**Envoi de matériel obscène à caractère sexuel :** Si vous recevez de quelqu'un des écrits, des dessins, des photos ou des vidéos obscènes à caractère sexuel, c'est considéré comme de la pornographie. Il est illégal pour un adulte de communiquer avec un enfant ou un jeune pour des motifs sexuels ou de montrer à un enfant des photos à caractère sexuel.

**Manque de considération envers vos sentiments et limites personnelles :** Tous doivent fixer leurs limites personnelles, et celles-ci doivent être respectées. Si une personne avec qui vous conversez sur Internet vous traite d'une façon irrespectueuse, pensez à retirer cette personne de vos « amis » et à la bloquer pour éviter qu'elle vous envoie d'autres messages.



# Le *Code criminel* protège les personnes de moins de 18 ans contre l'exploitation sexuelle.

Voici quelques aspects à connaître :

- Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent consentir légalement à des activités sexuelles.
- L'âge légal auquel un jeune peut consentir à des activités sexuelles est de 16 ans.
- Une personne de moins de 18 ans ne peut consentir à une activité sexuelle avec une personne en position de confiance ou d'autorité par rapport à elle. Un tel cas serait considéré comme de l'exploitation sexuelle.
- Une personne de moins de 18 ans ne peut consentir à faire de la pornographie ou de la prostitution.

(Consultez la brochure *Non, c'est non* pour obtenir de plus amples renseignements sur la loi du Canada visant le consentement à l'activité sexuelle.)

## LE SAVIEZ VOUS?

Il est illégal pour vous et vos amis d'envoyer des photos nus de vous-même.

Vous pourriez subir de graves conséquences si vous êtes découvert. La police pourrait demander que des accusations soient portées contre vous et vous pourriez vous retrouver avec un casier judiciaire d'adolescent.



## **Posez-vous ces questions avant de publier une photo ou une vidéo sur Internet :**

La vidéo ou la photo me causera-t-elle de l'embarras plus tard?

La vidéo ou la photo pourrait-elle me nuire pour mon avenir – travail, voyages, école?

La photo pourrait-elle être téléchargée par un prédateur sur Internet et utilisée à des fins sexuelles?

La vidéo ou la photo contrevient-elle à la loi (images de nudité)?



## Soyez prudent sur Internet

Que vous utilisiez votre ordinateur, votre téléphone cellulaire ou un autre dispositif, il y a de nombreuses façons de partager de l'information personnelle en ligne. Ces moyens de communication incluent notamment le courriel, la messagerie textuelle, les médias sociaux comme Facebook, les blogs, la messagerie instantanée, les jeux en ligne, ainsi que Skype, Facetime ou les salles de clavardage. Malheureusement, votre information peut tomber entre de mauvaises mains, c'est pourquoi il est important d'être prudent lorsqu'on partage de l'information personnelle.

## Voici quelques conseils pour demeurer en sécurité en ligne.

Signez un « **contrat d'utilisation sûre d'Internet** » avec vos parents. (Vous pouvez utiliser le contrat de SPEIJ-NB, que vous trouverez sur le site Web de Justice pour les jeunes Nouveau-Brunswick ([www.justicepourlesjeunesnb.ca](http://www.justicepourlesjeunesnb.ca)).



# Conseils pour une utilisation sûre de la technologie

- Ne transmettez jamais de photos ni de vidéos de vous-même ou de vos amis par messagerie instantanée.
- Si vous décidez de diffuser des vidéos ou des photos sur Internet, choisissez un site avec un mot de passe et d'autres fonctions de sécurité. Resserrez au maximum les paramètres de sécurité pour aider à vous donner la meilleure protection. Ne permettez pas à n'importe qui de voir votre profil. Sur la plupart des sites, vous pouvez limiter l'accès à votre profil dans la section des paramètres de sécurité.
- Ne sélectionnez pas l'option d'enregistrement automatique de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe – cela augmenterait le risque qu'on accède à votre compte, ce qui inclut vos courriels et votre information personnelle.
- Évitez de télécharger des fichiers inclus dans des courriels ou des messages instantanés sans d'abord les passer à l'antivirus.
- Évitez de télécharger des fichiers qui vous semblent étrangers ou que vous n'attendiez pas.
- N'employez jamais votre vrai nom – utilisez un pseudonyme ou un avatar qui ne révèle pas votre âge, l'endroit où vous êtes, votre école ou vos intérêts.



# Conseils pour télécharger et partager des images

**Consultez vos parents avant de partager des photos.** Si vous ne connaissez pas actuellement la personne avec qui vous parlez, vos parents doivent être mis au courant avant que vous partagiez quoi que ce soit!

**Impossible de revenir en arrière.** Si vous ne voyez pas de problème à ce que votre publication soit sur Internet pour toujours, allez-y. Autrement, pensez-y à deux fois avant de télécharger!

**Regardez attentivement ce que vous publiez.** Les vidéos ou l'information que vous diffusez donnent-elles des indices sur l'endroit où vous habitez ou votre école, ou montrent-elles des numéros d'immatriculation, chandails d'équipe, etc.? Cette information pourrait servir à une personne qui tente d'entrer en contact avec vous.

**Respectez-vous.** Les photos que vous diffusez pourraient vous faire du tort à plus long terme – par exemple lorsque vous chercherez un emploi. Pensez à quel point des photos « sexy » pourraient vous nuire maintenant et plus tard!

**Respectez les autres.** Demandez la permission avant de diffuser des photos ou des vidéos d'autres personnes sur Internet. Ne prenez jamais part à la cyberintimidation, car cette pratique peut être extrêmement blessante.

**Partagez prudemment.** Ne permettez qu'aux « amis/membres de la famille » de voir vos publications, de façon à éviter que votre information se propage rapidement dans Internet.



# Conseils de sécurité pour la rencontre en personne de gens rencontré en ligne

Beaucoup de personnes se font de nouveaux amis en ligne. Cependant, vous pourriez vous retrouver dans une situation précaire en présence d'un adulte. Voici quelques conseils pour demeurer en sécurité.

## 1. Prenez le temps de vous connaître.

Apprenez à mieux connaître l'autre personne. Posez beaucoup de questions. Si l'autre refuse de répondre à certaines de vos questions, il se peut qu'elle essaie de vous cacher quelque chose.

**2. Dites toujours à vos parents ou à une adulte de confiance où vous allez et avec qui.** Donnez des nouvelles à votre famille à un moment prévu.

**3. Faites-vous accompagner.** Peu importe depuis combien de temps vous clavardez avec une personne en ligne, si vous décidez de faire une rencontre avec elle, faites-vous accompagner d'un ami de confiance ou rendez-vous à la rencontre en groupe. Assurez-vous que c'est dans un lieu public où il y a des gens à proximité, comme un restaurant ou un centre jeunesse. Prévoyez vous-même votre transport et n'offrez pas à l'autre personne d'aller la prendre, ni à vous rejoindre à votre domicile.

**4. Faites confiance à votre intuition.** Si vous avez l'impression que quelque chose ne tourne pas rond, c'est probablement le cas. Quittez les lieux dès que possible.

**5. Ne divulguez aucune information personnelle.** En attendant de mieux connaître la personne avec qui vous sortez, ne donnez ni votre adresse ni d'autres renseignements qui pourraient servir à vous retrouver. Si vous voulez que la personne vous rappelle, donnez-lui votre numéro de cellulaire – c'est plus sûr. On peut trouver votre adresse à partir de votre numéro de téléphone à la maison.

# Obtenir de l'aide

**CONFIEZ-VOUS à un parent ou à un autre adulte de confiance.** Confiez à un parent ou un autre adulte de confiance tout secret qui suppose des demandes d'attouchements sexuels ou de retirer vos vêtements. Et n'oubliez jamais que si les gestes ou le comportement d'un adulte vous fâchent ou vous désorientent, ce n'est pas de votre faute.

**PARLEZ à un conseiller à l'école ou à vos amis.** Si vous êtes victime de mauvais traitements en ligne ou de cyberintimidation, ou si vous connaissez quelqu'un qui en est victime, parlez-en à votre conseiller, à un enseignant ou au directeur de l'école pour y mettre fin. Il pourrait être utile de faire appel à l'aide de vos amis lorsque vous craignez que des renseignements personnels sur vous circulent sur Internet. Évitez de partager des histoires personnelles sur le Web.

**APPELEZ Jeunesse, j'écoute (1-800-668-6868)** Jeunesse j'écoute offre des services de consultation et de soutien gratuits, anonymes, confidentiels et sans jugement aux jeunes de 20 ans et moins. Il offre également un service de réponse aux questions et aux commentaires au téléphone et en ligne. Son site Web contient aussi de l'information sur une variété de sujets pertinents. <http://jeunessejecoute.ca/Teens/Home.aspx?lang=fr-ca>

**APPELEZ une ligne d'assistance au Nouveau-Brunswick :**

**Ligne d'aide Chimo, au 1-800-667-5005.** Des conseillers formés en gestion de crise sont disponibles 24 heures sur 24, 365 jours par année. Ils peuvent vous offrir un soutien immédiat ou vous diriger vers les services de votre secteur en mesure de vous aider. Pour en savoir plus sur le service offert par cette ligne, veuillez visiter le site : <http://www.chimohelpline.ca/fr/accueil.html>

## **Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton – 506-454-0437.**

Toute personne qui a été victime de violence sexuelle peut téléphoner à la ligne d'écoute pour obtenir des renseignements et se faire renvoyer au bon organisme. Il offre aussi des services de consultation confidentiels aux femmes et aux filles en situation de crise.

## **DÉNONCEZ la violence sur Cyberaide.ca**

Vous pouvez dénoncer l'exploitation sexuelle et le leurre d'un jeune ayant moins de 18 ans sur le site Web canadien de signalement.

<https://www.cyberaide.ca/app/fr/>

## **INFORMEZ votre fournisseur de services Internet**

Votre fournisseur de services Internet (FSI) dispose de politiques et protocoles qui prévoient le blocage et le filtrage de contenu abusif. Communiquez directement avec lui afin de connaître les outils accessibles pour vous protéger en ligne.

## **DÉNONCEZ à la police ou à la GRC**

Si une personne avec qui vous communiquez en ligne vous met mal à l'aise ou vous demande de faire des choses en secret, par exemple vous faire des attouchements, informez-en la police ou la GRC. Si vous êtes en danger et avez besoin d'aide, FAITES IMMÉDIATEMENT LE 9-1-1!

## **APPELEZ les Services aux victimes**

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le soutien et les services offerts aux jeunes victimes d'exploitation sexuelle en vous adressant aux Services aux victimes de la province. Consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique, à la rubrique Services aux victimes, ou encore le site :

[http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/ securite\\_publique/securite\\_et\\_protection/ content/services\\_aux\\_victimes.html](http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/ securite_publique/securite_et_protection/content/services_aux_victimes.html).



## Sites Web et ressources utiles

### Les filles et la cybersécurité :

Programme de l'Atlantique sur la sécurité pour les filles dans les médias sociaux. Ce service offre aux filles, aux parents et aux éducateurs des renseignements sur la façon dont les jeunes filles peuvent se protéger de la cyberviolence, des abus et des comportements sexuels à risque, ainsi que des prédateurs sexuels. <http://www.lesfillesetlacybersecurite.ca/>

### Une porte grande ouverte

Site voué à la sécurité Internet proposant une variété de brochures, d'activités interactives, de conseils de sécurité et de directives. <http://www.thedoorthatsnotlocked.ca/app/fr/>

### Sécurité sur Internet

Outils en ligne de la GRC renferment des fiches documentaires et des foires aux questions sur de nombreux sujets liés à la sécurité Internet.

<http://www.rcmp-grc.gc.ca/is-si/index-fra.htm>

### Aidez Moi SVP

Ce site vient en aide aux jeunes qui ont dû composer avec l'autoexploitation ou l'exploitation par les pairs (p. ex. : l'envoi de sextos). Il explique ce que vous pouvez faire pour supprimer des photos paraissant sur Internet et pour faire en sorte que vos pairs arrêtent de circuler vos photos.

<http://aidezmoisvp.ca/app/fr/>

### Respecte-toi

Ce site explique les dangers de transmettre des photos et des vidéos de soi-même en ligne. Il présente des histoires vraies et des fichiers à télécharger amusants favorisant le respect de soi et l'établissement de saines limites pour l'exploration d'Internet.

<http://www.respecte-toi.ca/app/fr/>

### Usage sécuritaire des téléphones intelligents

Site présentant les risques accompagnant l'utilisation des technologies mobiles et les stratégies pour les éviter. Il est hébergé conjointement avec Cyberaide.ca et fait le lien direct avec son service de signalement d'abus et d'exploitation d'enfants en ligne. <https://protectchildren.ca/app/fr/>

### TextED

Les jeunes trouveront ici beaucoup d'information à explorer, y compris un forum, un dictionnaire du langage SMS comportant des centaines de mots abrégés, des consignes pour texter sans danger, de même qu'un concours toujours actif sur la meilleure réponse à donner à des messages texte inappropriés. <https://texted.ca/app/fr/>

### Justice pour les jeunes NB

Site du Nouveau-Brunswick d'information juridique pour les jeunes. [www.justicepourlesjeunesnb.ca](http://www.justicepourlesjeunesnb.ca)

# La Cybersécurité

## Jeu Questionnaire

### Est-ce qu'une personne :

vous dit des choses qui vous rendent mal à l'aise?

met de la pression sur vous pour que vous fassiez quelque chose que vous ne voulez pas faire?

vous donne de l'attention non voulue et vous manque de respect.

vous fait peur?

vous demande ou vous envoie de façon « secrète » des photos ou messages à caractère sexuel?

exerce de la pression pour que vous la rencontriez seul afin qu'elle vous donne de la drogue ou de l'alcool?

n'accepte pas de se faire répondre NON?

Si vous avez répondu **OUI** à une ou à la totalité de ces questions, vous êtes à risque d'être exploité sur Internet.

[www.justicepourlesjeunesnb.ca](http://www.justicepourlesjeunesnb.ca)